

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:252191-2010:TEXT:FR:HTML>

F-Paris: Essence

2010/S 164-252191

AVIS DE MARCHÉ

Fournitures

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

port autonome de Paris

2 quai de Grenelle

Attn: M. Martel Hervé

75732 Paris Cedex 15

FRANCE

Téléphone +33 140582999

Adresse(s) internet

Adresse du profil d'acheteur <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

port autonome de Paris

moyens généraux, 2 quai de Grenelle

Attn: M. Malkani Ravi

75732 Paris Cedex 15

FRANCE

Téléphone +33 1405878117

Courrier électronique (e-mail): ravi.malkani@paris-ports.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

port autonome de Paris

2 quai de Grenelle

Attn: M. Malkani Ravi

75732 Paris Cedex 15

FRANCE

Téléphone +33 140582960

Courrier électronique (e-mail): ravi.malkani@paris-ports.fr

internet: <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

port autonome de Paris

2 quai de Grenelle

Contact: bureau des marchés

75732 Paris Cedex 15

FRANCE

Téléphone +33 140582857

internet: <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

Organisme de droit public

Autre activités portuaires

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) **DESCRIPTION**

II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Fourniture de carburants (essence et gazole) destinés aux véhicules du port autonome de Paris par cartes accréditives.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services**

Fournitures

Achat

Code NUTS FR1

II.1.3) **L'avis implique**

L'établissement d'un accord-cadre

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre: Durée en mois: 48

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Fourniture de carburants (essence et gazole) destinés aux véhicules du port autonome de Paris par cartes accréditives (parc d'environ 75 véhicules).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

09132000, 09134200

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Oui

II.1.8) **Division en lots**

Non

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Non

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Il s'agit d'un marché à bons de commande, qui doit être regardé comme un accord-cadre au sens de la directive européenne 2004.18 du 31.3.2004.

Hors TVA 300 000 EUR

II.2.2) **Options**

Oui

description de ces options: Le port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.ii.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.ii.6 du code des marchés publics.

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

Durée en mois: 48 (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie ou de garantie à première demande.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le financement des prestations est assuré par le budget du port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le port autonome de Paris sous forme d'acomptes mensuels. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au décret no 2002-232 du 21.2.2002 à compter de la date de réception de la facture.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Non

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: La liste des candidatures recevables sera établie en tenant comptes des garanties et capacités techniques et financières en rapport avec l'objet du marché.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

La liste des candidatures recevables sera établie en tenant compte des capacités techniques et des références en rapport avec l'objet du marché.

III.2.4) **Marchés réservés**

Non

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**
- IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**
- IV.2.1) **Critères d'attribution**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif
- IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**
- IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**
MG-Fourniture-Carburants
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
Non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
11.10.2010 - 16:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en jours: 90 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES**
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:
Les candidats doivent utiliser les formulaires DC4 (lettre de candidature) et DC5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefie.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous:
Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:
— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,
— renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.
Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:
— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,

— liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par pouvoir adjudicateur.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible à l'adresse suivante: <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 23.8.2010.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Paris

7 rue de Jouy

75181 Paris Cedex 04

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone +33 144594400

Fax +33 144594646

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal administratif de Paris

7 rue de Jouy

75181 Paris Cedex 04

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone +33 144594400

Fax +33 144594646

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

23.8.2010